

Livry-Gargan, le 05/09/2016

Le proviseur

À

Mmes et MM. Les parents d'élèves



**Lycée général et technologique  
André BOULLOUCHE**  
18 Bd Gutenberg  
93190 LIVRY-GARGAN

<http://www.lyceebouloche.com>

Dossier suivi par :  
JC Drappier  
Proviseur

☎ 01 56 46 90 00  
☎ 01 56 46 90 05

[ce.0931585T@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931585T@ac-creteil.fr)

## Election des représentants des parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Je souhaite que les parents d'élève(s) soient pleinement associés à la vie de l'établissement notamment en participant, en tant que représentants, aux différentes instances qui contribuent à la gestion du lycée (**conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline, conseil des délégués pour la vie lycéenne, conseil de classe ...**).

Les parents d'élèves élus au **conseil d'administration** sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative. Le conseil d'administration adopte le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur. Il donne son accord sur le programme de l'association sportive, sur les principes du dialogue avec les parents d'élèves. Il délibère sur les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité. Il donne son avis sur les principes de choix des outils pédagogiques, sur la création d'options et de sections etc.

Les délégués des parents d'élèves aux **conseils de classe** sont proposés par les responsables des listes de candidats qui ont obtenu des voix lors des élections, et ils sont désignés par le chef d'établissement compte tenu des résultats de ces élections.

Les élections des **représentants des parents d'élèves** sont prévues le **samedi 08 octobre 2016. Chaque parent d'élève(s) est éligible.**

Peuvent déposer des listes de candidats, les fédérations ou unions de parents d'élèves, qu'elles soient ou non présentes dans l'établissement ; des associations déclarées de parents d'élèves, c'est-à-dire des associations dont l'objet est la défense des intérêts communs des parents d'élèves, des parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en association.

Les listes de candidatures seront déposées le **27 septembre 2016 minuit** au plus tard. Elles doivent comporter dix candidats au maximum et deux au minimum.

Si vous souhaitez présenter une liste pour ces élections n'hésitez pas à prendre contact avec mon secrétariat. Vous pouvez également rejoindre les listes de parents présentes dans l'établissement, en contactant :



**FCPE** : (Fédération  
des conseils de  
parents d'élèves)

Contact :

[Sandrine.leglou@wanadoo.fr](mailto:Sandrine.leglou@wanadoo.fr)



**UNAPE**  
(Association  
autonome des  
parents d'élèves de  
Livry-Gargan)

Contact :

[unaape.bouloche@gmail.com](mailto:unaape.bouloche@gmail.com)

En vous remerciant de votre investissement dans la vie de l'établissement, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le proviseur  
Jean-Christophe Drappier

